

voisine de Notre-Dame de Recouvrance, et désignée sous le nom de *Chapelle Champlain*.

Ce partisan n'était autre que M. Stanislas Drapeau. Il eut le courage de contredire carrément MM. Laverdière et Casgrain et se fit le tenant de l'historien Ferland.

"A l'arrivée des Récollets, écrivait-il, M. de Champlain et le Père Do beau choisirent un lieu convenable pour y construire une chapelle. Ils procédèrent de suite à sa construction et un mois après l'arrivée des missionnaires, le 25 juin 1615, on y célébra la messe. Cette chapelle, connue dans l'histoire sous le nom de *Chapelle de Québec*, servit d'église paroissiale jusqu'à la prise de Québec par les Kirtk, en 1629.

"Que devint cette *Chapelle de Québec* ? Elle dut subir le même sort que l'*Habitation de Québec*, laquelle fut incendiée durant le séjour des Anglais dans la Colonie et avant le retour des Français en 1632. Le témoignage du Père Le Jeune est explicite à ce sujet.

"Nous vîmes en bas du Fort la pauvre *Habitation de Québec* toute brûlée, en laquelle on ne voit plus que des murailles de pierre toutes bouleversées." Puis il ajoute : "Nous allâmes célébrer la sainte messe en la maison la plus ancienne de ce pays-ci, la maison de Madame Hébert qui s'est habituée auprès du Fort, du vivant de son mari".

"Un manuscrit qui se trouve dans les archives du séminaire de Québec, cité par M. l'abbé Faillon (1), relate ce qui suit à propos de l'incendie de la *Chapelle de Québec* : "et en attendant qu'on put en construire une nouvelle (*chapelle*), on dressa un autel dans le fort où les colons se réunissaient les dimanches et fêtes. C'était là que les Pères Jésuites allaient leur administrer les sacrements.

"Ces divers témoignages sont tellement clairs que je ne vois pas la nécessité qu'il y aurait d'offrir plus de preuves pour affirmer que la *Chapelle de Québec* de 1615 n'existait plus à l'arrivée des Jésuites en 1632. C'est cette même chapelle que MM. Laverdière et Casgrain veulent à tout prix confondre avec la *Chapelle de Champlain* que mentionnent les *Relations* des Jésuites de 1641 et 1642, laquelle chapelle n'a jamais existé du temps de Champlain."

(1) Faillon : *Histoire de la Colonie Française en Canada*, tome 1er, p. 272.